

Gouvernement du Québec

### Décret 326-2016, 20 avril 2016

CONCERNANT la nomination de madame Nancy Lecompte comme juge de paix magistrat de la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la ministre de la Justice :

QUE madame Nancy Lecompte de Coteau-du-Lac, avocate et membre du Barreau du Québec, soit nommée en vertu de l'article 161 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de paix magistrat de la Cour du Québec, pour exercer les attributions prévues à l'article 173 de la Loi sur les tribunaux judiciaires, avec résidence à Salaberry-de-Valleyfield ou dans le voisinage immédiat;

QUE cette juge de paix magistrat ait compétence sur tout le territoire du Québec, quel que soit le lieu où elle peut être assignée à exercer ses fonctions par la juge en chef de la Cour du Québec;

QUE cette nomination entre en vigueur le 21 avril 2016.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

64815

Gouvernement du Québec

### Décret 327-2016, 20 avril 2016

CONCERNANT la nomination de madame Caroline Roy comme juge de paix magistrat de la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la ministre de la Justice :

QUE madame Caroline Roy de Terrebonne, avocate et membre du Barreau du Québec, soit nommée en vertu de l'article 161 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de paix magistrat de la Cour du Québec, pour exercer les attributions prévues à l'article 173 de la Loi sur les tribunaux judiciaires, avec résidence à Laval ou dans le voisinage immédiat;

QUE cette juge de paix magistrat ait compétence sur tout le territoire du Québec, quel que soit le lieu où elle peut être assignée à exercer ses fonctions par la juge en chef de la Cour du Québec;

QUE cette nomination entre en vigueur le 21 avril 2016.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

64816

Gouvernement du Québec

### Décret 328-2016, 20 avril 2016

CONCERNANT la nomination de madame Julie Laliberté comme juge de paix magistrat de la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la ministre de la Justice :

QUE madame Julie Laliberté de Laval, avocate et membre du Barreau du Québec, soit nommée en vertu de l'article 161 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de paix magistrat de la Cour du Québec, pour exercer les attributions prévues à l'article 173 de la Loi sur les tribunaux judiciaires, avec résidence à Montréal ou dans le voisinage immédiat;

QUE cette juge de paix magistrat ait compétence sur tout le territoire du Québec, quel que soit le lieu où elle peut être assignée à exercer ses fonctions par la juge en chef de la Cour du Québec;

QUE cette nomination entre en vigueur le 21 avril 2016.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

64817